



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24116122

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur

22 JUL. 2024

Greffe

N° d'entreprise : **0466 677 787**

Nom

(en entier) : **Centre Funéraire Moraux**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Avenue Président Roosevelt 122 - 5060 Sambreville**

Objet de l'acte : **Siège**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 juillet 2024

L'assemblée se réunit ce jour et prend, à l'unanimité, les décisions suivantes :

L'Assemblée acte le transfert du siège social à l'adresse suivante avec effet au 5 avril 2024 :

Avenue Président Roosevelt 126 - 5060 Taminés (Sambreville)

L'assemblée mandate J. Jordens srl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente AGE, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).